

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 1989

COMPTE RENDU

L'Assemblée Communale s'est réunie le 18 décembre 1989 à 18 heures, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Robert SCHWINT, Député-Maire.

Étaient présents : M. SCHWINT, M. BOICHARD, M. de SURY, Mme VIEILLE-MARCHISET, M. MILLE, M. PONÇOT, Mme MADER, M. HUMBERT B., M. HIRSCH, M. RUEFF, M. BAUDIER, M. ANTONY, M. VUILLEMIN, M. FUSTER (à partir de la question n° 21), M. MATHIEU, M. BARETJE, M. RÉGNIER, M. JEANNEROT, M. MEUNIER, M. LAGRANGE, Mme TETU, M. JUSSIAUX, Mme BULTOT, M. LIME, Mme DUFAY, M. FERRÉOL, Mme KUNSTLER, M. TISSOT, M. PIERLOT, M. JEANNIARD, M. LIEVREMONT, M. DAHOU, M. GALLAT, Mme CUENIN, M. ANGUENOT, M. RAGOT, M. JACQUEMIN, M. MOUROT, M. GRAPPIN, Mme DUVERGET, M. TABOURNOT, M. HUMBERT J.F., M. BAS, M. VIALATTE, M. NACHIN, Mme FOLSCHWEILLER (à partir de la question n° 27), M. ROUSSEAUX.

Étaient absents : M. PINARD, M. FUSTER (jusqu'à la question n° 21), M. FOUSSERET, M. MAGNIN, Mme CHRISTELLE, Mlle ZILLI, M. TOURRAIN, M. MAILLARD, M. SALOMON, Mme FOSCHWEILLER (jusqu'à la question n° 27).

Secrétaire : M. RAGOT.

Procurations de vote :

Mandants : M. PINARD, M. FUSTER (jusqu'à la question n° 21), M. FOUSSERET, M. MAGNIN, Mme CHRISTELLE, Mlle ZILLI, M. TOURRAIN, M. MAILLARD, M. SALOMON, Mme FOSCHWEILLER (jusqu'à la question n° 27).

Mandataires : M. BOICHARD, M. SCHWINT (jusqu'à la question n° 21), Mme VIEILLE-MARCHISET, M. LIME, M. GALLAT, Mme BULTOT, M. MOUROT, M. JACQUEMIN, M. GRAPPIN, M. NACHIN (jusqu'à la question n° 27).

* * * * *
* * *

Avant l'ouverture de la séance, M. Jacques KREISLER, au nom des parents d'élèves du Conservatoire et après une ouverture musicale exécutée par de jeunes élèves de cet établissement, a fait part de ses craintes et celles des parents d'élèves d'une réduction de l'effort consenti par la Ville pour cette école, notamment en raison de la suppression d'un poste de professeur.

M. LIME, Adjoint à la Culture, en réponse, informe l'Assemblée Communale qu'il n'y a pas suppression d'un poste de professeur de violon mais réorganisation de l'enseignement pour maintenir la classe du chant lyrique.

L'Assemblée Communale est ensuite passée à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

- 1. Exercice 1989** - Autorisation de principe accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre de l'article L 122.20 du Code des Communes

Adopté à l'unanimité.

- 2. Conseil Municipal** - Désignation d'un second représentant de la Ville à l'Association des Jardins Familiaux

A l'unanimité, le Conseil Municipal a désigné M. Bernard HUMBERT, Conseiller Municipal.

- 3. Exercice 1989** - Budget Supplémentaire

A l'unanimité moins 14 abstentions des groupes Une Ambition pour Besançon et Besançon Écologie, les Verts, le Conseil Municipal a adopté le budget supplémentaire présenté par le Député-Maire.

- 4. Exercice 1989 :**

- a) Transferts de crédits**

Adopté à l'unanimité.

- b) Communication - Virement de crédits**

Adopté à l'unanimité.

- 5. Exercice 1989** - Emploi du crédit pour dépenses imprévues - Virements de crédits intervenus postérieurement au 6 novembre 1989

Adopté à l'unanimité.

- 6. Exercice 1989** - Cotes et produits irrécouvrables - Admissions en non-valeurs

Adopté à l'unanimité.

- 7. Exercice 1989** - Ouverture de crédits au budget par décisions modificatives

- a) Personnel Communal et du CCAS - Prime exceptionnelle de croissance**

Adopté à l'unanimité.

- b) Indemnités de logements versées au personnel enseignant**

Adopté à l'unanimité.

c) Transports scolaires urbains - Règlement du solde des cartes scolaires subventionnées

Adopté à l'unanimité.

d) Crédits divers

Adopté à l'unanimité.

8. Funiculaire :

a) Dissolution de la régie du Funiculaire

Adopté à l'unanimité.

b) Intégration des biens dans le patrimoine de la Ville

Adopté à l'unanimité.

9. Indemnités communales pour travaux supplémentaires aux agents des Services Fiscaux (2^{ème} semestre 1989)

Adopté à l'unanimité.

10. Comptabilité - Emprunt globalisé 1989 - Financement de divers investissements - Emprunt de 20 MF

Adopté à l'unanimité.

11. Comptabilité - Crédit de trésorerie - Ouverture de deux lignes de 15 MF chacune

Adopté à l'unanimité.

12. Exercices 1983 à 1985 - Demande de recours gracieux du trésorier principal de Besançon Municipale (suite au jugement de la Chambre Régionale des Comtes) - Avis du Conseil Municipal

A l'unanimité, l'Assemblée Communale a émis un avis favorable à la remise gracieuse totale du débet mis à la charge de ce fonctionnaire.

13. Exercice 1990 - Relèvement de divers tarifs, taxes et droits

Adopté à l'unanimité, moins 11 abstentions du groupe Une Ambition pour Besançon, l'augmentation moyenne est de l'ordre de 3 à 4 % (les tarifs peuvent être consultés au Secrétariat Général de la Mairie).

14. Exercice 1990 - Abattoirs - Fixation du taux de la taxe locale d'usage

Adopté à l'unanimité.

15. Subventions :

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité la répartition suivante :

a) aux associations à caractère social (3^{ème} répartition)

- OC Protection de la Jeune Fille (FCT)	5 000 F
- Collectif Homosexuel Franche-Comté	3 000 F
- AFCAR	6 600 F
- Antenne Petite Enfance	2 000 F
- SOS Amitié	11 000 F

	27 600 F

b) aux associations du secteur culturel

- Association des Jumelages et Relations Internationales	13 000 F
---	----------

c) dans le cadre du Bicentenaire de la Révolution de 1789

- Folklore Comtois	3 000 F
- APIEU	5 000 F
- FOL	40 500 F
- ARREM	25 000 F
- ORLEP	10 000 F
- Comité des Fêtes	40 500 F

	124 000 F

d) aux associations du secteur Vie Associative/ Vie des Quartiers

- Association des Vieux Travailleurs	1 000 F
- Association «Me dit»	3 000 F
- Association «Le Coin de l'Amitié»	10 000 F
- Société Numismatique du Doubs	1 000 F
- Association Comtoise d'Aquariophilie	5 000 F
- ASPTT	5 000 F

	21 500 F

e) pour ravalement de façades

Adopté à la majorité, 3 Conseillers votant contre.

- Rue de la Vieille Monnaie	5 540 F
- 20, rue du Grand Charmont	1 500 F

	7 040 F

f) Besançon Ville Ouverte aux Jeunes

Cette question a été retirée de l'ordre du jour.

16. Pépinière «Point + Entreprises»

a) Agrandissement des locaux - Adoption du projet - Demande de subvention au Fonds Départemental de Développement Économique - Avenant à la convention avec le GIE «Point + Entreprises»

Adopté à l'unanimité.

b) Subvention exceptionnelle au GIE «Point + Entreprises» de 40 000 F

Adopté à l'unanimité.

c) Aménagements divers

Adopté à l'unanimité.

17. Mission Locale pour l'Emploi - Convention avec la Ville

Adopté à l'unanimité.

18. Dérogation au repos dominical :

a) Demande du Laboratoire d'Analyses Médicales BONIN-FACHARD

Avis favorable à la majorité, 3 Conseillers ayant voté contre et 1 s'étant abstenu.

A cette occasion, MM. les Docteurs Michel MOUROT et Jean-Pierre HIRSCH, Conseillers Municipaux, ont informé l'Assemblée Communale des raisons de la manifestation des médecins dans les rues de Besançon le samedi 16 décembre.

b) Demande de Syndicat des Coiffeurs

Avis favorable à la majorité, 5 Conseillers ayant voté contre et 8 s'étant abstenus.

19. Aide à la formation de créateurs d'entreprises ayant signé un plan d'affaires avec IEN

Adopté à l'unanimité.

20. ZAC La Fayette - Implantation de l'entreprise SCHLUMBERGER - Engagement de la Ville

Adopté à l'unanimité.

21. Parc Scientifique et Industriel des Montboucons - Lancement de l'opération

Adopté à la majorité, 3 Conseillers ayant voté contre et 2 s'étant abstenus.

22. Réaffectations de subventions :

a) Programme d'aménagement des rythmes de vie des enfants (année scolaire 1989 - 1990) - Subvention à l'Office Municipal des Sports

Adopté à l'unanimité.

b) Secteur culturel pour acquisition de montres révolutionnaires et pour l'organisation de l'exposition «Les Machinations»

Adopté à l'unanimité.

c) Citadelle - Musée de la Résistance

Adopté à l'unanimité.

23. Développement social des quartiers :

a) Pérennisation du DSQ de Montrapon - Réaffectation de subventions de l'État (FAS)

Adopté à l'unanimité.

b) Quartiers des Orchamps-Palente et Brulard - Mise en place d'un opérateur de terrain - Contrat avec le CAL - Plan de financement

Adopté à l'unanimité.

c) Quartier Orchamps-Palente - Mission des architectes et plasticiens - Plan de financement

Adopté à l'unanimité.

d) Quartiers Orchamps-Palente - Réaffectation d'une subvention de l'État

Adopté à l'unanimité.

24. ZAC Diderot - Modification de la convention entre la Ville et la SDF CLEMENT-LAMY et financement de l'opération

Adopté à l'unanimité.

25. Opérations Battant I et II - Approbation des bilans et avenants aux conventions avec la SEDD

Adopté à l'unanimité.

26. Restauration de l'Hôtel Jouffroy - Demandes de subventions

Adopté à l'unanimité.

27. ZAC de Châteaufarine - Construction du collecteur primaire d'assainissement et du réseau d'eau - Lancement des travaux

Adopté à l'unanimité.

28. ZI des Tilleroyes :

a) - Bilan

Adopté à l'unanimité.

b) Société d'Équipement du Département du Doubs - Aménagement de la ZI des Tilleroyes - Garantie à hauteur de 80 % pour le remboursement d'un emprunt de 890 000 F auprès du Crédit Local de France

Adopté à l'unanimité.

29. PACT de l'agglomération de Besançon - Contrat avec l'ACEIF - Demande de subventions à l'État et à la Région

Adopté à l'unanimité.

30. Informatique - Mise en place d'un système d'informations graphiques recensant l'ensemble des données techniques et thématiques de la commune

Adopté à l'unanimité.

31. Usine d'Incinération des Ordures ménagères - Mise aux normes pour la séparation des cendres

Adopté à l'unanimité.

32. Basilique de Saint-Ferjeux - Réfection des vitraux de la coupole - Demande de subvention au Département

Adopté à l'unanimité.

33. Église Saint-Martin des Chaprais - Réfection du beffroi de la grosse cloche - Demande de subvention au Département

Adopté à l'unanimité.

34. Gymnase Rézal - Restructuration complète des locaux - Demandes de subventions auprès du Département et de la Région

Adopté à l'unanimité.

35. Kursaal - Travaux d'aménagement - Demande de subvention au Département

Adopté à l'unanimité.

36. Enseignement du premier degré - Grosses réparations scolaires - Programme 1990 -
Demande de subventions au Département

Adopté à l'unanimité.

37. Programme annuel de travaux d'investissements en espaces verts - Aménagement de
la Place Mercier

Adopté à l'unanimité.

38. Marchés 1990 d'entretien des bâtiments communaux :

a) Marchés de travaux

Adopté à l'unanimité.

b) Marchés de fournitures

Adopté à l'unanimité.

39. Exercice 1990 - Fourniture de matériels électriques et de chauffage - Appels d'offres

Adopté à l'unanimité.

40. Exercice 1990 - Entretien des installations téléphoniques

Adopté à l'unanimité.

41. Forêt communale de Chailluz- Développement de l'accueil touristique et pédagogique -
Adoption du projet - Demande de subvention au Département

Adopté à l'unanimité.

42. Signalétique le long de la Promenade Vauban - Demande de subvention à l'État

Adopté à l'unanimité.

43. Forêt de Chailluz - Travaux de régénération naturelle - Subvention de l'État

Adopté à l'unanimité.

44. Transports urbains - Acquisition d'un autobus

Adopté à l'unanimité.

**45. Bilan des déclarations d'intention d'aliéner du 1^{er} septembre 1989 au 30 novembre
1989**

Adopté à l'unanimité.

46. Acquisitions immobilières :

a) Chemin des Dessus de Chailluz aux Consorts BOBILLIER

Adopté à l'unanimité.

b) Rue Rein à M. PERRIN Dominique

Adopté à l'unanimité.

c) Aux Consorts TROUTTET pour l'extension du cimetière de Saint-Claude

Adopté à l'unanimité.

d) 13, rue Claude Pouillet - Acquisition d'un fonds de commerce à M. VIENNEY

Adopté à l'unanimité.

47. Échange de terrains - Chemins de Valentin et du Clos Paillard avec M. DELASSASSEIGNE Christian

Adopté à l'unanimité.

48. Aliénations immobilières :

CD 108 à Pirey au Département

Adopté à l'unanimité.

Immeuble industriel 12, rue Lavoisier à Batical (modification de la délibération du 6 novembre 1989)

Adopté à l'unanimité.

49. Servitude de passage de canalisation d'eau potable Chemin des Ragots au profit de M. RONDOT Jacques

Adopté à l'unanimité.

50. Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon - Dons et acquisitions

Adopté l'unanimité.

51. Installation classée pour la protection de l'environnement - Centre de récupération automobile de Chailluz, 49 chemin des Essarts - Information du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal a pris acte de l'arrêté préfectoral de rejet.

52. Soutien et accompagnement scolaires - Rémunération des intervenants

Adopté à l'unanimité.

53. Soutien scolaire - Communication

M. Jacques VUILLEMIN, Adjoint à l'enseignement et aux œuvres scolaires, a fait part aux Conseillers Municipaux des actions réalisées, quartier par quartier, depuis la rentrée scolaire 1989-1990, pour soutenir les élèves en difficulté.

Interpellation de M. NACHIN, Conseiller Municipal

M. NACHIN :

- a souhaité que des mesures soient prises pour limiter les accidents de la circulation dans l'agglomération bisontine,

- a ensuite trouvé regrettable que l'affichage commercial utilise les panneaux réservés aux associations,

- a déploré le stationnement des voitures sur les trottoirs notamment le dimanche matin, rue Battant.

M. le Député-Maire lui a répondu :

- concernant le stationnement sur les trottoirs, que le stationnement était toléré le dimanche matin rue Battant pour rendre service aux commerçants ouverts ce jour dans le quartier et à leur clientèle,

- concernant les panneaux d'informations réservés aux associations, M. le Député-Maire a signalé qu'il était difficile d'imaginer un contrôle permanent de ces lieux d'affichage et que d'autres moyens seront mis progressivement à la disposition du monde associatif,

- concernant les problèmes de sécurité routière, M. le Député-Maire a expliqué, carte à l'appui, qu'il n'existait pas de point noir à Besançon.

Communication de M. de SURY

M. de SURY a informé les membres de l'Assemblée que l'édition de l'annuaire des entreprises bisontines était à leur disposition.

Rappels au règlement :

- M. VIALATTE a déposé un projet de délibération tendant à l'octroi du bénéfice de la prime exceptionnelle de croissance aux bénéficiaires du RMI.

- M. J.F. HUMBERT a proposé un projet de délibération instituant à Besançon la procédure de référendum d'intérêt local.

M. le Député-Maire, en réponse, a souligné qu'il n'était pas possible, réglementairement, d'accorder la prime de croissance consentie aux fonctionnaires aux bénéficiaires du RMI.

Concernant la possibilité de référendum, cette proposition a été renvoyée à l'examen de la commission compétente.

La séance est levée à 21 heures 20.

Hôtel de Ville, le 21 décembre 1989
Le Député-Maire,
Robert SCHWINT.

Vu pour être affiché
conformément à la loi,
Le 21 décembre 1989
Pour le Député-Maire,
L'Adjoint,